

# METTRE EN OEUVRE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE – IDE

DURÉE :

**4H**

Document mis à jour en décembre 2025

**DPC | E-LEARNING**

**ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

**0€**

RESTE À CHARGE

**INDEMNISATION**

**76€**

**PRIX : 136.8€**

**100% FINANCIÉ**

**NUMÉRO D'ACTION :**  
**96592525282**

**INTERVENANTE**  
AURORE VIGNES  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES



## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'objectif de cette évaluation des pratiques professionnelles est d'**informer et de prendre en charge les patientes de manière optimale**.

Depuis 10 ans, la pratique clinique a changé, la médiatisation de l'endométriose devient très importante, et les patientes sont devenues des interlocutrices très présentes grâce à des associations nombreuses et pertinentes.

Il est nécessaire pour les professionnels de santé de **prendre en compte ces modifications, de comprendre et savoir appréhender cette maladie afin d'établir des prises en soin efficaces et pertinentes**.

Les douleurs pelviennes de l'endométriose peuvent parfois être **particulièrement invalidantes** mais elles s'accompagnent aussi de **nombreux autres symptômes** en fonction de la localisation des lésions.

Précisons que **l'infertilité peut être également une conséquence** de cette pathologie.

Pris isolément ou ensemble, ces symptômes ont un réel impact sur la qualité de vie des personnes atteintes et entraînent un important **retentissement sur leur vie personnelle**, conjugale, professionnelle ou encore sociale.

**La prise en charge de l'endométriose** s'appuie sur des recommandations visant l'accompagnement et la prévention. La mise en place d'action d'EPP (évaluation de pratiques professionnelles) afin d'évaluer et corriger les savoirs et pratiques de chaque professionnel s'inscrit dans la continuité de cette prévention et ce suivi, dans un but de formation continue en priorisant l'homogénéité des pratiques et en mettant **les patientes, mais également leur entourage, au cœur du parcours de soins**.

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS

Mettre en œuvre une prise en charge adaptée en lien avec les recommandations.

Maîtriser l'ensemble des éléments à consigner dans le dossier patient.

S'appuyer sur les dispositifs relatifs à l'organisation des filières.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

## COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

### Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

### Premier tour - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

### Actions d'améliorations de vos pratiques.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

### Deuxième tour - audit clinique.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

## **PRÉREQUIS**

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

## **ACCESIBILITÉ**

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

## **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Les inscriptions se font depuis le site [www.mondcp.fr](http://www.mondcp.fr)

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES**

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de réalisation en fin de formation.

## **ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

## **FREEFORMA**

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

Bureau administratif : 13 avenue de la Magalone, 13009 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.